

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 01 avril 2022

Présents : LANGLADE Rose, GIACOMIN Marie-Christine, ROBERT Laurianne, BROCHET Jean-Luc, FAURE Patrice, GRANDCLAUDON Bernard, MAHIEU Ludovic, DUTILH Christian, LABAT Alcide.

Excusés : IRAZOQUI Maïlys.

La séance est ouverte à 19H00.

Ordre du Jour :

- Vote des comptes administratifs 2021
- Vote des comptes de gestions 2021
- Affectation des résultats
- Vote des taxes locales
- Révision des loyers
- Révision loyer licence IV du restaurant
- Subventions 2022
- Redevance d'occupation du domaine public 2022
- Préparations des élections présidentielles
- Questions diverses

1. **Lecture du PV de la dernière réunion : OK**

2. **Vote des comptes administratifs**

Madame le Maire s'étant retirée, les adjoints présentent les comptes administratifs 2021 de la Commune.

Résultats de clôture de l'exercice 2020	COMMUNE	MULTIPLE RURAL	LOTISSEMENT
INVESTISSEMENT	-67 434,56	+ 6 996,11	- 12 162,06
FONCTIONNEMENT	+ 228 141,19	+ 10440,89	+ 49 754,50
RESULTAT GLOBAL	+ 160 706,63	+ 17 437,00	+ 37 592,44

Les comptes administratifs sont votés favorablement à l'unanimité.

3. Vote des comptes de gestions

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont justifiées et conformes aux comptes de la Perception, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité les comptes de gestions 2021 du Trésorier Principal.

4. Affectation des résultats

Commune = Excédent de 228 141,19 €

Couverture du besoin de financement (1068)	+19 444,56
Résultat reporté en fonctionnement (002)	+ 208 696,63
Résultat reporté en investissement (001)	- 67 434,56

Multiple Rural = Excédent de 10 440,89€

Couverture du besoin de financement (1068)	0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)	+ 10 440,89
Résultat reporté en investissement (001)	+ 6 996,11

Lotissement = Excédent de 49 754,50 €

Couverture du besoin de financement (1068)	+ 12 162,06
Résultat reporté en fonctionnement (002)	+ 37 592,44
Résultat reporté en investissement (001)	- 12 162,06

Votées à l'unanimité.

5. Vote des taxes locales

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le maintien du taux de la part communale identique à 2021. Taxe foncière bâti 24,91% et taxe foncière non bâti 10,89%.

6. Révision des loyers

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la revalorisation des loyers pour avril 2022 en suivant l'indice de référence de +1,61%.

7. Révision loyer licence IV du restaurant

Le montant de la licence IV en 2022 est de 988,87€. Le Conseil valide à l'unanimité.

8. Subventions 2022

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des subventions 2021 avec les modifications suivantes :

- pour le comité des fêtes de Cachen qui passe de 425,00 à 850,00
- pour Générations Mouvement « Los Esberit » qui passe de 350,00 à 200,00
- pour Les Amis du Patrimoine de Guinas-Cachen qui passe de 6 400 à 200,00
- l'ajout pour Ciné Première pour 50 euros

9. Redevance d'occupation du domaine public 2022

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant de la redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 897,58€ demandée à l'opérateur Orange et reversée au SYDEC.

10. Préparation des élections présidentielles

Le Conseil Municipal a convenu des horaires de permanences pour le 1^{er} tour du dimanche 10 avril.

11. Questions diverses

- Pour l'éclairage solaire souhaité pour le lotissement, le Conseil Municipal est pour une réflexion avec le SYDEC et le Parc des Landes de Gascogne.

- Concernant la mise en place du RIFSEEP, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les plafonds de l'IFSE et du CIA suivants pour nos trois agents actuels :

- C1 Fonctions agent administratif : 1900 pour l'IFSE et 140 pour le CIA
- C2 Fonctions agent d'entretien polyvalent : 1400 pour l'IFSE et 120 pour le CIA
- C3 Fonctions agent d'entretien : 1000 pour l'IFSE et 100 pour le CIA

- Pour la terrasse du « Lou Castagné », il y a eu plusieurs devis présentés. Le Conseil Municipal choisit de prendre les matériaux essentiels chez Saint Yaguen et les petits matériaux chez Point P. Le Conseil Municipal s'engage à poser la terrasse avant juillet 2022.

- Pour la peinture des maisons bois et d'une façade du « Lou Castagné », nous avons présenté plusieurs devis :

- BAZOIN : 16 472,85 TTC
- SADYS : 12 302,50 TTC

Le Conseil Municipal vote pour SADYS qui présente un devis plus détaillé.

- Photovoltaïque : La communauté possède 48ha de pins avec un futur projet de photovoltaïque et propose à la mairie de faire sur ses 26,4 ha adjacents le même projet.

La mairie restera propriétaire de ses terrains et pourra compter sur un loyer approximatif de 36 000€/an (selon le loyer qui sera fixé).

La Communauté de Communes est invitée à venir exposer les tenants et aboutissants lors de la prochaine réunion du Conseil du vendredi 8 avril.

- Commission paysagère : Un budget de 1 000€ sera alloué pour l'achat des plants.

- Location salle de Guinas : Une demande a été faite pour le 14 et 15 avril (salle louée en l'état).

La séance est levée à 21H40.